

# Les balades nature

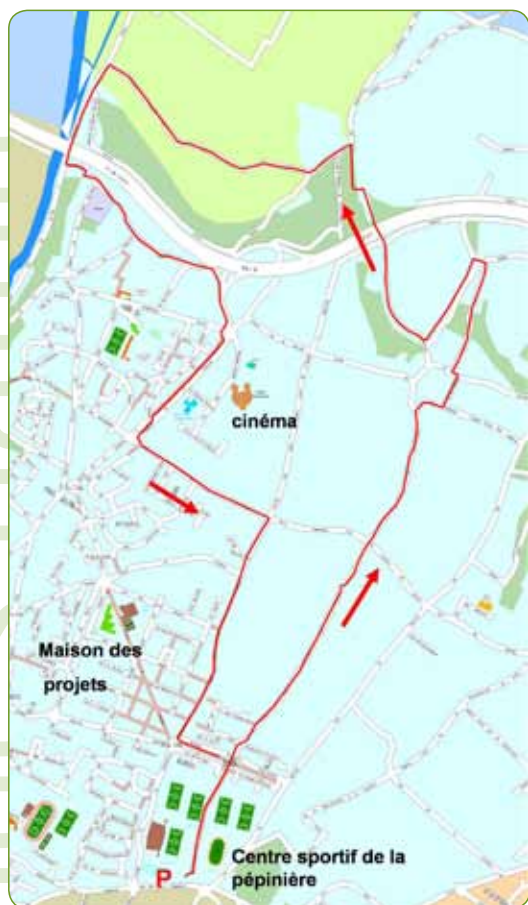
## Buxerolles - Les Hameaux

**Les balades nature** sont des boucles inédites dans la communauté d'agglomération Grand Poitiers. Elles permettent la découverte de milieux naturels au cours de balades de moins de 3h.

**ATTENTION** ces circuits ne sont pas balisés.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Durée** : 8 km / 2h30 à pied
- **Difficulté** : pas de difficultés particulières
- **Matériel** : n'hésitez pas à emporter de l'eau. Chaussures de marche recommandées



Départ au parking du vélodrome de la Pépinière. Empruntez le chemin qui passe entre la grande tribune du stade de football de la Pépinière et du vélodrome (grille bleue et blanche, horaires d'ouverture à respecter). Au croisement de l'avenue François-Mitterrand prenez le sentier qui mène à l'Orbras.

A l'Orbras, empruntez le chemin de la Loubantière qui vous fait face (ancien fief, chemin goudronné). Vous arrivez au village de la Vallée, prenez à droite dans la rue des Sables puis à gauche dans la rue de la Caborne.

Au débouché de la route de la Vallée, tournez à gauche puis quelques mètres plus loin engagez-vous sur la droite dans le chemin de terre qui mène aux vallées sèches. Amorcez la descente puis tournez sur le 2e chemin à gauche. En bas du talus, vous arrivez dans la vallée. Tournez encore à gauche pour vous diriger vers l'entrée d'un terrain où se pratiquait du motocross. A proximité de la station de relevage, empruntez le chemin rural à droite qui traverse le terrain pour arriver à la grande buse (3.5 km).

A la sortie de la buse tournez à gauche, poursuivez en longeant le champ et prenez à gauche par le tunnel de verdure. A la sortie, tournez à gauche pour rejoindre le chemin de la vallée des Buis (GR 364). A la fourche, prenez le sentier le plus à droite pour vous diriger vers Buxerolles.

Un peu plus loin, prenez à droite le chemin en montée soutenue qui vous emmènera à « Clotet ». Au débouché de la route départementale tournez à gauche et continuez jusqu'au pont qui enjambe le Clain. A cet endroit, bifurquez à gauche par les escaliers (une centaine de marches) qui permettent d'atteindre le chemin de la Grande sablière.

Sur le chemin, prenez à gauche et contournez le cimetière. En continuant tout droit, vous passez devant « Le Pas de Saint Jacques », ancien lieu de pèlerinage. Continuez jusqu'à la bretelle de la RN 147 puis prenez à droite vers le rond-point de l'Écusson. Contournez-le par la droite et engagez-vous dans le sentier arboré qui longe l'avenue de la Liberté jusqu'au rond point de la pharmacie.

A ce rond-point, prenez à gauche la rue des Terrageaux. Continuez jusqu'au stop de l'Ormeau, vous êtes à proximité de la dernière ferme de Buxerolles. Tournez à droite, traversez le village et continuez tout droit par le sentier de la Grosse Borne entre campagne et résidences.

Au rond-point du logo de Buxerolles, prenez à gauche le sentier pédestre parallèle à l'avenue François-Mitterrand. En son milieu, tournez à droite pour reprendre le chemin qui passe entre les stades de football de la Pépinière.

Buxerolles



grandpoitiers.fr

## Le patrimoine naturel et culturel au bord du chemin...

**La dernière ferme de Buxerolles** à l'Ormeau où sont élevées 50 vaches et une trentaine d'autres bêtes.

### Les hameaux de Buxerolles

Le circuit des hameaux vous emmène à la découverte des différents hameaux qui composent la commune de Buxerolles. En partant du stade de la Pépinière vous arrivez à l'Orbras. Passez à côté de la propriété de la Loubantière. Vous arrivez alors dans le village de la Vallée où d'anciennes fermes restaurées vous attendent. Continuez ensuite au cœur de la vallée des Buis, une des vallées sèches de Buxerolles. Ces dernières sont classées en Zone nationale d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) en raison d'une flore particulière. Ensuite découvrez Clotet où se trouvait autrefois une des résidences d'été des évêques de Poitiers. En continuant, vous pourrez observer le « Pas de Saint-Jacques », pierre représentant des empreintes du pied et du bâton de saint Jacques le Majeur. Enfin, achevez votre balade à l'Ormeau où vous observerez la dernière ferme de la commune. Empruntez alors le sentier de la Grosse Borne entre campagne et résidences.

**La Vallée des Buis**, une des vallées sèches de Buxerolles, classées en Zone nationale d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF).

**Le Pas de Saint-Jacques**, situé au bourg de Buxerolles. Cette pierre représente les empreintes du pas de saint Jacques le majeur ainsi que de son bâton.



## Le patrimoine naturel et culturel au bord du chemin...

**La résidence d'été** des évêques de Poitiers située à Clotet. Admirez ce magnifique cèdre classé.



### A voir aussi :

#### **La cité des Castors**

Elle fût la première cité de Buxerolles. Après la Seconde Guerre mondiale, face au manque de logements, des sociétés « Castors » se créent (mouvement coopératif ou chacun construit lui-même sa maison). Outre la création de 144 maisons individuelles, c'est un véritable quartier qui va émerger comprenant un centre commercial, une salle des fêtes, une école et une église : Notre-Dame-de-l'Annonciation.

#### **L'église Saint-Jacques-le-Mineur et Saint-Philippe**

Sur l'emplacement de l'église actuelle du bourg existait une très modeste église construite au XI<sup>e</sup> siècle. Ses dimensions étaient 22 m x 8 m. En 1866, considérant que l'église paroissiale est « trop petite, vétuste et indigne d'une population grandissante », il est décidé de construire une nouvelle église. Pour financer cette construction, on organise alors une loterie, on demande des subventions. Les habitants de Buxerolles s'engagent eux à fournir le sable et à faire les charrois de pierres (transport de matériaux en charrette).

**La biodiversité nous concerne tous : en respectant ces lieux, vous protégez la biodiversité locale.**



blue-com.fr 04/2011